

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, tenue le 18 mai 2010, à 19 heures, à Joliette, sous la présidence de monsieur Maurice Blais.

Étaient présents :

Beaulieu, Céline
Blais, Maurice
Campagna, Marc
Caron, Nathalie
de Villemure, François
Foisy, Jean-François

LeBlanc-Dupuis, Émilie-Ève
Legault, Carol
Martineau, Mario
Rheault, Sylvie
Roy, Jacques

Étaient absents:

Gagné, Doris
Ouellet, Yvan
Sabourin, Nicole

Personnes-ressources:

Caillé, Gynette
Cherry, Jocelyne
Coutu, Michel
Dugal, Yves-Paul
Gagnon, Suzie

Piché, Claude
Prince, Doris
Ruel, Gilles
Trépanier, Jean-Pierre

Secrétaire-rédactrice :

Payette, Andrée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Tous les avis de convocation requis ayant dûment été envoyés et considérant qu'il y a quorum, monsieur Maurice Blais déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION dûment faite par monsieur Jacques Roy et appuyée par madame Céline Beaulieu, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation et suivis du procès-verbal de la séance régulière du 9 février 2010
4. Information du président-directeur général
5. Parole à l'assemblée
6. Suivis des comités et commissions du conseil d'administration
 - 6.1 Commission infirmière régionale
 - 6.2 Commission multidisciplinaire régionale
 - 6.3 Comité de vérification
7. Point statutaire – Situation financière régionale
8. Point statutaire – État de situation des infections nosocomiales
9. Processus de désignation pour la désignation des représentants du domaine technique et d'un gestionnaire du domaine social à la Commission multidisciplinaire régionale – Rapport du président
10. Recommandation de nomination au poste de directeur des ressources informationnelles régionalisées
11. Modification du règlement numéro trois de la Table régionale des chefs de département de médecine spécialisée
12. Avis de la RAMQ
13. Proposition du représentant de la Table régionale des chefs de département de médecine spécialisée
14. Nominations au Comité de vérification
15. Autorisation d'accès aux services bancaires Internet et mise à jour du dossier client – BNC
16. Protocole d'engagement pour la mise en commun des ressources informationnelles

17. Entente de partenariat pour la mise en place d'un dossier clinique informatisé (DCI)
18. Crédits régionaux 2010-2011 – Enveloppe initiale
19. Plan d'action – Programme d'intégration des personnes handicapées
20. Recommandation au ministre du représentant du DRMG au conseil d'administration de l'Agence
21. Position de l'Agence pour l'intégration des sages-femmes
22. Documents déposés
23. Date de la prochaine rencontre
24. Levée de la séance

RÉSOLUTION N^o ASSSL-2010-11

3. APPROBATION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 FÉVRIER 2010

SUR PROPOSITION dûment faite par monsieur Marc Campagna et appuyée par madame Céline Beaulieu, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 9 février 2010, tel que déposé.

RÉSOLUTION N^o ASSSL-2010-12

Suivis du procès-verbal de la séance du 9 février 2010

Forum national sur la gouverne

Le MSSS a de nouveau différé la tenue du Forum national sur la gouverne à l'automne prochain.

Réorganisation des services en déficience intellectuelle

Suite à l'intervention d'un groupe de parents de Repentigny relativement aux impacts de la réorganisation des services en déficience intellectuelle dans le sud de la MRC L'Assomption, le président-directeur général apporte les précisions suivantes.

Les activités transférées par le CR La Myriade s'inscrivent en cohérence avec les orientations retenues dans le projet clinique régional en DP, DI-TED. Au sein de ce projet clinique, les organismes communautaires reconnaissent que ce type d'activités sont de leur responsabilité; cependant, afin d'être en mesure d'assumer pleinement ce transfert, il y a nécessité de développement budgétaire. Cette demande de développement budgétaire doit être prise en considération avec toutes les demandes que nous formulent les organismes communautaires. C'est d'ailleurs dans cet esprit que l'Agence a financé du développement récurrent à certains organismes communautaires du secteur de la DI en 2007. Ce besoin sera pris en considération dans l'analyse des investissements lorsque l'Agence connaîtra les budgets de développement accordés par le MSSS.

Séances du conseil d'administration de l'Agence

Un représentant de l'Université du Troisième Âge préconisait l'alternance Nord-Sud pour la tenue des séances du conseil d'administration. Considérant que le MSSS a déterminé que le siège social de l'Agence de Lanaudière se situait à Joliette et compte tenu des facilités dont nous disposons à cet endroit, après discussion, les administrateurs conviennent de maintenir le statu quo.

Démarche – Politique alimentaire

Un comité interne et un comité régional de soutien ont été mis en place pour l'élaboration des politiques alimentaires. Le CSSS du Sud de Lanaudière pourrait possiblement adopter sa politique en juin prochain.

4. INFORMATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Foisy fait état de sa rencontre avec le caucus des députés de Lanaudière le 16 avril dernier au cours de laquelle les sujets suivants ont été abordés :

- Pénurie de médecins dans la région
- Situation dans les salles d'urgence
- Iniquités interrégionales
- Redressement aux Centres jeunesse de Lanaudière
- Listes d'attente en soutien à domicile

- Financement des organismes communautaires
- Plan d'accès 2010-2012 du CSSS du Sud de Lanaudière
- Budget de développement actuel et futur
- Main-d'œuvre infirmière – secteur public vs privé
- Méthode provinciale d'attribution des priorités pour les services ambulanciers

5. PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Madame Édith Monette, agente de liaison à la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL), se fait le porte-parole des organismes communautaires dans le cadre du programme SOC (soutien aux organismes communautaires) et demande à l'Agence :

- De soutenir les organismes communautaires lanaudois oeuvrant en santé et services sociaux;
- D'exiger du MSSS que soit corrigée l'iniquité historique du financement en santé et services sociaux de la région de Lanaudière et une véritable prise en compte des réalités régionales dans ses calculs;
- D'interpeller le MSSS afin que soit dégagée une enveloppe permettant le rehaussement du financement à la mission de l'ensemble des organismes communautaires du Québec;
- D'appuyer la nécessité que soit adopté un plan de rehaussement pour la consolidation du financement à la mission des organismes communautaires du Québec, échelonné sur une période de quatre ans.

Au nom des administrateurs, monsieur le président exprime de l'empathie face aux besoins exprimés. D'ailleurs, à la suite de la démarche de planification stratégique, l'Agence a fait des représentations auprès du Ministère sur les besoins régionaux. Nous demeurons toutefois tributaires de la conjoncture économique et des décisions du Ministère.

6. SUVIS DES COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6.1 Commission infirmière régionale

M^{me} Nathalie Caron indique que la CIR a tenu une réunion depuis la dernière séance du Conseil, au cours de laquelle monsieur Yvon Faust a été nommé à la vice-présidence. De plus, une rencontre a eu lieu avec la CIR des Laurentides pour échanger sur leur mode de fonctionnement.

6.2 Commission multidisciplinaire régionale

Aucun représentant du CMR n'étant présent, le sujet est reporté.

6.3 Comité de vérification

Monsieur Carol Legault dresse un bref compte rendu de la rencontre du Comité de vérification du 22 avril dernier. Le budget de fonctionnement 2010-2011 y a été présenté. Monsieur Legault tient à remercier madame Gynette Caillé et son équipe pour la clarté de la présentation de ce dossier.

7. POINT STATUTAIRE – SITUATION FINANCIÈRE RÉGIONALE

La directrice des ressources financières indique que les résultats provisoires au 31 mars 2010 pour la région démontrent un déficit de 5 768 000 \$, alors que deux établissements sont en équilibre budgétaire, soit La Myriade et Le Bouclier.

8. POINT STATUTAIRE – ÉTAT DE SITUATION DES INFECTIONS NOSOCOMIALES

Au CSSSSL, la situation est stable et sous les taux visés. Au CSSSNL, quoique nous ayons observé une augmentation du taux d'incidence du C. difficile à la onzième période, la situation s'est stabilisée. La région de Lanaudière se situe donc au niveau de la moyenne québécoise. D' Jean-Pierre Trépanier indique que des suivis réguliers sont effectués auprès des établissements.

9. PROCESSUS DE DÉSIGNATION POUR LA DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU DOMAINE TECHNIQUE ET D'UN GESTIONNAIRE DU DOMAINE SOCIAL À LA COMMISSION MULTIDISCIPLINAIRE RÉGIONALE – RAPPORT DU PRÉSIDENT

À titre de président du processus de désignation, monsieur Claude Piché présente son rapport eu égard à la désignation des représentants du domaine technique et d'un gestionnaire du domaine social à la Commission multidisciplinaire régionale. Les trois postes du domaine technique demeurent vacants et il reviendra à la Commission de proposer des candidatures pour les combler. À cet effet, les consultations sont amorcées. Quant au secteur «gestionnaire du domaine social», la candidature de monsieur Vincent Cadinal a été acceptée.

10. RECOMMANDATION DE NOMINATION AU POSTE DE DIRECTEUR DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES RÉGIONALISÉES

CONSIDÉRANT l'importance et la nécessité de combler le poste de directeur des ressources informationnelles régionalisées pour qu'un éventuel gestionnaire puisse poursuivre la mise en commun régionale des ressources informationnelles entreprise.

CONSIDÉRANT que le poste de directeur des ressources informationnelles régionalisées figure au plan d'organisation de l'Agence depuis le 11 décembre 2007.

CONSIDÉRANT les travaux du comité de sélection et sa recommandation à l'effet que monsieur Daniel Sirois est un candidat qui rencontre les exigences du poste.

CONSIDÉRANT la formation et la vaste expérience de monsieur Daniel Sirois dans le domaine de la gestion des ressources informationnelles, dans le réseau de la santé et des services sociaux.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Carol Legault et appuyée par monsieur Jacques Roy, **IL EST RÉSOLU** :

D'ACCEPTER la recommandation du comité de sélection à l'effet de nommer monsieur Daniel Sirois à titre de directeur des ressources informationnelles régionalisées à compter du ou vers le 8 juin 2010.

D'ÉTABLIR la rémunération de monsieur Daniel Sirois à un taux contenu à la classe 21 de la table salariale applicable aux cadres du secteur en vigueur le 1^{er} avril 2009, sans dépasser le maximum de la classe en question (classe salariale autorisée par le MSSS le 18 juin 2009).

RÉSOLUTION N^o ASSSL-2010-13

11. MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO TROIS DE LA TABLE RÉGIONALE DES CHEFS DE DÉPARTEMENT DE MÉDECINE SPÉCIALISÉE

CONSIDÉRANT l'avis de motion pour la modification du règlement numéro trois, acheminé aux membres du conseil d'administration le 19 avril dernier.

CONSIDÉRANT que la Loi sur les services de santé et les services sociaux prévoit la création d'une table régionale des chefs de département de médecine spécialisée dans chaque région ;

CONSIDÉRANT que lors de l'assemblée générale du 14 avril 2010, les chefs de départements ont adopté un projet de règlement qui doit être soumis à l'approbation du conseil d'administration de l'agence ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Jacques Roy et appuyée par monsieur François de Villemure, **IL EST RÉSOLU** :

D'ADOPTER le *Règlement concernant la composition, la durée du mandat, les modalités d'élection et de nomination du comité de direction de la Table des chefs de département de médecine spécialisée.*

RÉSOLUTION N^o ASSSL-2010-14

12. AVIS DE LA RAMQ

L'ordre du jour ayant déjà été adopté, sur proposition dûment faite par monsieur Carol Legault, appuyée par madame Nathalie Caron, **IL EST RÉSOLU** :

DE RETIRER ce point de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION N^o ASSSL-2010-15

13. PROPOSITION DU REPRÉSENTANT DE LA TABLE RÉGIONALE DES CHEFS DE DÉPARTEMENT DE MÉDECINE SPÉCIALISÉE

Sur recommandation du Comité de direction de la Table régionale des chefs de département de médecine spécialisée, la candidature du docteur Michel Dunberry pour siéger au conseil d'administration de l'Agence a été soumise au Ministre.

14. NOMINATIONS AU COMITÉ DE VÉRIFICATION

CONSIDÉRANT que le mandat de madame Thérèse Lachapelle est échu depuis le 20 janvier 2010;

CONSIDÉRANT que madame Merle Parkinson n'est plus membre du conseil d'administration, qu'elle a donc perdu sa qualité à siéger au comité de vérification depuis le 26 mai 2009 et n'a pas été remplacée jusqu'à maintenant;

CONSIDÉRANT que deux postes sur quatre sont donc actuellement vacants au sein du comité de vérification;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Marc Campagna et appuyée par madame Nathalie Caron, **IL EST RÉSOLU**:

DE NOMMER les deux personnes suivantes à titre de membres du comité de vérification pour un mandat d'une année:

- François de Villemure
- Jacques Roy

RÉSOLUTION N^o ASSSL-2010-16

15. AUTORISATION D'ACCÈS AUX SERVICES BANCAIRES INTERNET ET MISE À JOUR DU DOSSIER CLIENT – BNC

CONSIDÉRANT que la BNC requiert que l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière identifie, par une résolution de son conseil d'administration, les personnes désignées comme administrateurs pour l'accès au service Solutions Bancaires Internet ;

CONSIDÉRANT que Mme Andrée Payette occupe le poste d'Adjointe au secrétariat général en remplacement de Mme Sylvie Didoné-Arseneau;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Carol Legault et appuyée par madame Céline Beaulieu, **IL EST RÉSOLU** :

DE DÉSIGNER les personnes suivantes comme administrateurs pour l'accès au service Solutions Bancaires Internet :

- Jean-François Foisy – Président-directeur général;
- Gynette Caillé – Adjointe à la Direction générale et directrice des ressources financières;
- Marie-Claude Provost – Coordinatrice des ressources financières – interne.

DE DÉSIGNER madame Andrée Payette, adjointe au secrétariat général, comme signataire pour l'accès aux coffrets de sûreté de la succursale de Joliette de la Banque Nationale du Canada en remplacement de madame Sylvie Didoné-Arseneau.

RÉSOLUTION N^o ASSSL-2010-17

16. PROTOCOLE D'ENGAGEMENT POUR LA MISE EN COMMUN DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Les régions Laval, Laurentides et Lanaudière ont démontré leur volonté de privilégier la mise en commun des ressources dans certains secteurs avantageux. À preuve, elles s'engagent à agir de façon concertée au niveau des ressources informationnelles de façon à bénéficier de leur expertise mutuelle, comme en fait foi le protocole d'engagement de mise en œuvre inclus au présent dossier.

17. ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE D'UN DOSSIER CLINIQUE INFORMATISÉ (DCI)

CONSIDÉRANT que les deux centres hospitaliers de la région ont besoin d'un dossier clinique informatisé (DCI) bien intégré aux systèmes cliniques en place et au Dossier de santé du Québec (DSQ) et que ce DCI offrira un dossier de santé complet aux usagers de la région en complément du DSQ, et ce, afin de soutenir un continuum de soins et services complet à la grandeur de la région de Lanaudière;

CONSIDÉRANT les engagements financiers du MSSS, de l'Agence de Lanaudière et des deux CSSS de la région ;

CONSIDÉRANT que les Conseils d'administration des deux CSSS de la région ont approuvé en mars 2010 le déploiement du DCI OACIS compte tenu des investissements à y consacrer (voir résolution des CA ci-joint) ;

CONSIDÉRANT que les Conseils d'administration des deux CSSS de la région ont approuvé en mars 2010 de confier à l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière le mandat d'approvisionnement en commun pour l'acquisition du DCI OACIS et de mandater l'Agence de procéder à l'acquisition des dits biens et services ;

CONSIDÉRANT que les Conseils d'administration des deux CSSS de la région ont approuvé en mars 2010 de confier à l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière le mandat de coordination des projets de DCI et DSQ en partenariat avec les directions des CSSS de Lanaudière.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par docteur Mario Martineau et appuyée par madame Céline Beaulieu, **IL EST RÉSOLU** :

D'AUTORISER, le président-directeur général à finaliser la négociation de l'entente et par la suite à signer l'entente de services du DCI OACIS avec l'Agence de Montréal au nom du CSSS Sud de Lanaudière et du CSSS Nord de Lanaudière.

RÉSOLUTION N^o ASSSL-2010-18

18. CRÉDITS RÉGIONAUX 2010-2011 – ENVELOPPE INITIALE

CONSIDÉRANT que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a confirmé l'ensemble des crédits pour un total de 682 461 075 \$, constitué de **628 590 331 \$** en crédits nets et de 53 870 744 \$ en revenus estimés;

CONSIDÉRANT que les crédits de développement et de transition seront alloués ultérieurement;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la *Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux*, l'Agence doit signifier aux établissements leur budget de fonctionnement, et ce, dans un délai de trois semaines de la réception de l'enveloppe de crédits régionaux;

CONSIDÉRANT les paramètres budgétaires connus, soit : le coût de système réseau, l'indexation de base, le coût de système spécifique, la cible déficitaire maximale de 2 886 771 \$ pour la région;

CONSIDÉRANT que le financement du coût de système spécifique est alloué pour le taux de croissance élevé des dépenses de médicaments, de fournitures médicales ainsi que pour des impacts liés à l'effet du vieillissement de la population;

CONSIDÉRANT que 25 % du financement du coût de système spécifique versé cette année a été calculé par le MSSS sur la base des résultats du mode d'allocation des ressources, afin d'appliquer un budget de transition entre les régions ;

CONSIDÉRANT que les crédits pour le programme d'aide PAPA (personnes âgées en perte d'autonomie) doivent être reconduits pour l'année 2010-2011 en ajoutant l'indexation;

CONSIDÉRANT que les budgets nets des établissements publics et privés conventionnés s'élèvent à 561 584 543 \$ et qu'il reste une somme de 67 005 788 \$ à répartir pour la reconduction des allocations aux organismes communautaires, aux services préhospitaliers, aux groupes de médecine familiale, au technocentre régional, aux fonds affectés concernés et pour les crédits régionaux protégés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Carol Legault et appuyée par monsieur Jacques Roy, **IL EST RÉSOLU** :

D'ALLOUER une portion du financement du coût de système spécifique, soit une somme de 3 038 229 \$, laquelle sera répartie aux établissements au prorata de la variation des dépenses de fournitures médicales et de médicaments de l'exercice 2009-2010 par rapport à l'exercice 2008-2009 et en tenant compte des niveaux de financement accordés antérieurement, et **DE RÉSERVER** le solde de 405 341 \$ pour des problématiques émergentes liées à l'effet du vieillissement de la population et aux impacts des médicaments;

D'ALLOUER les crédits du programme d'aide PAPA sur la base de répartition historique;

DE RÉDUIRE, de façon non récurrente, le budget initial des établissements publics afin de tenir compte des cibles de réduction demandées par le MSSS et de la règle d'un remplacement sur deux départs à la retraite, selon les paramètres établis par le MSSS et suite à une consultation auprès des établissements concernés ;

D'ALLOUER le budget initial 2010-2011 aux établissements publics, soit un montant de 538 690 096 \$, incluant l'indexation et les ajustements, selon la répartition présentée au tableau A qui suit :

Tableau A Budget initial 2010-2011 Établissements publics					
Établissement	Base annuelle avant indexation et ajustements	Indexation de base 2010-2011	Ajustements	Programme d'aide PAPA (non réc.)	Budget initial total net
	(\$)	(\$)		(\$)	(\$)
CSSS du Sud de Lanaudière	198 100 397	2 931 868	(849 310)	537 515	200 720 470
CSSS du Nord de Lanaudière	233 907 472	3 505 218	(686 809)	869 462	237 595 343
CR La Myriade	37 888 225	474 915	(127 862)	--	38 235 278

CRDP Le Bouclier	12 907 035	224 193	(203 484)	--	12 927 744
Centres jeunesse Lanaudière	48 696 447	634 497	(119 683)	--	49 211 261
Total :	531 499 576	7 770 691	(1 987 148)	1 406 977	538 690 096

D'ALLOUER le budget initial 2010-2011 aux établissements privés conventionnés, soit un montant de 22 894 447 \$, incluant l'indexation et les ajustements, selon la répartition qui figure au tableau B qui suit :

Tableau B					
Budget initial 2010-2011					
Établissements privés conventionnés					
Établissement	Base annuelle avant indexation et ajustements	Indexation de base 2010-2011	Ajustements	Programme d'aide PAPA (non réc.)	Budget initial total net
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
CHSLD Vigi Yves-Blais	6 028 501	96 728	--	--	6 125 229
CH Champlain Le Château	3 938 152	63 156	--	--	4 001 308
CHSLD de la Côte Boisée	8 165 347	131 950	--	407 964	8 705 261
CHSLD Heather	4 028 305	34 344	--	--	4 062 649
Total :	22 160 305	326 178	---	407 964	22 894 447

D'AUTORISER le président-directeur général à signifier, au Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière, une cible déficitaire maximale de 1 388 438 \$ et aux Centres jeunesse de Lanaudière, une cible déficitaire maximale de 1 498 333 \$;

D'APPROUVER la répartition budgétaire qui suit et d'autoriser les engagements et transferts requis :

▪ Organismes communautaires et autres organismes (voir tableau C)	20 475 233 \$
▪ Groupes de médecine familiale	3 876 011 \$
▪ Services préhospitaliers d'urgence	16 860 424 \$
▪ Technocentre régional	1 847 779 \$
▪ Réduction 25% dépenses formation et déplacements – technocentre	(15 726 \$)
▪ Programme d'aide PAPA – transfert à l'Agence	73 815 \$
▪ Coût de système spécifique	3 443 570 \$
▪ Approvisionnement en produits sanguins	9 235 330 \$
▪ Crédits régionaux protégés :	
- Formation - convention collective	219 292 \$
- Formation - personnel infirmier	284 441 \$
- Adaptation de la main-d'œuvre	48 599 \$
- Formation ministérielle réseau	46 650 \$
- Réduction 25% dép. formation/planif/adapt MO réseau	(8 505 \$)
- Prévention du suicide MIKON	20 000 \$
- Ressources alco-toxico Entre-Temps	36 369 \$
- Prévention du suicide (DSPÉ)	36 665 \$
- Prévention du suicide (DSS)	30 310 \$
- Organisation des services (formation santé mentale)	59 305 \$
- Aide à l'action concertée	94 561 \$
- Priorités régionales (entente spécifique)	35 000 \$
- Urgences et vigie sanitaire	17 239 \$
- Prévention des grossesses	2 701 \$
- Y'APP (Y'a personne de parfait)	2 243 \$
- Prévention des chutes à domicile	13 790 \$
▪ Crédits régionaux protégés (suite) :	

- Prévention chutes (volet Centre d'action bénévole)	17 311 \$	
- Pavillon L'Harmonie (NR répétitif)	7 400 \$	
- Programme d'aide personnelle, familiale et comm.	175 000 \$	
- Promotion régionale toxico	5 000 \$	
- Soutien intégration enfants	11 159 \$	
- Lits de fonctionnement – Alexandre-Archambault	169 549 \$	
- Boni forfaitaire des cadres	434 162 \$	
- Adaptation de la main-d'œuvre	47 173 \$	
- Fonds spécial multIClientèle	279 230 \$	
- Pavillon du Nouveau Point de vue	544 065 \$	
- Service en audiologie	25 121 \$	
- Système d'information reddition de comptes	3 753 \$	
- Certification des résidences privées	67 556 \$	
- Réduction 25% dép. frais déplac. – certif. rés. privées	(2 087 \$)	
- Système d'information RI/RTF	9 174 \$	
- RI en réadaptation convalescence	214 465 \$	
- Vaccination	281 279 \$	
- Soutien vaccination – milieu scolaire	185 620 \$	
- Équité salariale 2007	26 688 \$	
- Indexation - joueurs pathologiques (publics)	51 916 \$	
- Programme d'aide aux joueurs pathologiques	577 381 \$	
- Lutte au tabagisme	8 345 \$	
- Mesures reliées au sida	101 861 \$	
- Établissements privés conventionnés	321 682 \$	
- Intervention en santé publique/municipale	117 852 \$	
- Lits posthospitaliers	2 757 148 \$	
- Soutien municipal en logement social	269 053 \$	
- Soutien aux proches aidants	368 213 \$	
- Info-Santé	702 319 \$	
- Infirmières pivot en oncologie	78 036 \$	
- Soins palliatifs	286 130 \$	
- Lits URFI (unité de réad. fonctionnelle intensive)	487 152 \$	
- Ajustement des cibles déficitaires	207 152 \$	
- Services à domicile	94 905 \$	
- Location Le Tremplin	56 000 \$	
- Lits d'hébergement Alexandre-Archambault	200 000 \$	
- Projet orthopédie	120 000 \$	
- Migration réseau régional	100 000 \$	
- Crédits régionaux répétitifs – ress. informationnelles	600 000 \$	
- PMO publicité pour déploiement (signature régionale)	100 000 \$	
- RUIS – Centre de coordination	40 680 \$	
- Guichet d'accès	72 222 \$	
- Infirmières praticiennes spécialisées	36 667 \$	
- RUIS – projet IAMEST *	16 008 \$	
- Saisie des données IAMEST *	8 000 \$	
- Projet de révision - processus chirurgical	50 000 \$	
- Forum - Unité de médecine familiale (UMF)	10 000 \$	
- Loyer (RRLCA 2005-013)	174 600 \$	
- Priorités régionales	<u>768 552 \$</u>	
	12 222 152 \$	
- Dépenses de nature capitalisable	(1 012 800 \$)	<u>11 209 352 \$</u>
	Total :	<u>67 005 788 \$</u>

* *Infarctus du myocarde avec élévation du segment ST*

DE MANDATER le président-directeur général pour autoriser la répartition de cette somme totalisant 67 005 788 \$ et l'allocation de chaque budget aux différentes organisations.

RÉSOLUTION N° ASSSL-2010-19

19. PLAN D'ACTION – PROGRAMME D'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

CONSIDÉRANT la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., c. E-20.1);

CONSIDÉRANT les contraintes inventoriées;

CONSIDÉRANT le plan d'action de l'Agence à l'égard de l'intégration des personnes handicapées élaboré en 2006 et les bilans de réalisations des années subséquentes;

CONSIDÉRANT l'attente indiquée par l'Office des personnes handicapées du Québec à l'égard du bilan du nombre de plaintes reçues et traitées relativement à l'accès aux documents et aux services offerts au public et des mesures d'accommodement dont elles se sont dotées pour permettre aux personnes handicapées d'avoir accès à leurs documents et à leurs services ainsi qu'à l'égard du processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de location de biens et services.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par madame Céline Beaulieu et appuyée par madame Sylvie Rheault, **IL EST RÉSOLU** :

D'ADOPTER le rapport d'étape au 31 mars 2010 du plan d'action de l'Agence à l'égard de l'intégration des personnes handicapées, lequel contient en plus des actions réalisées au 31 mars 2010, les mesures envisagées d'ici le 31 mars 2011;

DE MAINTENIR le directeur des ressources humaines à titre de coordonnateur de services aux personnes handicapées pour l'Agence.

RÉSOLUTION N^o ASSSL-2010-20

20. RECOMMANDATION AU MINISTRE DU REPRÉSENTANT DU DRMG AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE

La candidature du docteur Alain Boudrias pour représenter le Département régional de médecine générale (DRMG) au sein de conseil d'administration de l'Agence a été soumise au Ministre.

21. POSITION DE L'AGENCE POUR L'INTÉGRATION DES SAGES-FEMMES

Jocelyne Cherry, adjointe au directeur régional des affaires médicales et universitaires, fait un bref historique de ce dossier qui tire son origine des recommandations émises par le MSSS en juin 2008, lesquelles visent à implanter 13 nouvelles maisons de naissance, conditionnellement à ce qu'elles soient associées à un centre hospitalier. Les orientations ministérielles 2009-2012 prévoient le développement des services des sages-femmes de façon à ce qu'en 2012, elles assurent le suivi de 5 % des femmes enceintes.

Au cours des derniers mois, l'Agence a transmis une demande au MSSS pour obtenir le financement d'un poste de chargé de projet régional, budget qui nous a été accordé. Un appel de candidatures a été lancé à l'Ordre des sages-femmes. Une candidate ayant participé au projet-pilote a été retenue et devrait débuter son travail à la fin août 2010, en concertation avec les deux CSSS, pour l'intégration des sages-femmes. L'implantation des maisons des naissances pourrait alors être entreprise.

22. DOCUMENTS DÉPOSÉS

Les documents suivants sont déposés séance tenante :

- Fiche synthèse «Recommandation de nomination au poste de directeur des ressources informationnelles régionalisées»
- Fiche synthèse «Crédits régionaux 2010-2011 – Enveloppe initiale»
- Plan d'action de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière à l'égard de l'intégration des personnes handicapées

23. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance régulière du conseil d'administration se tiendra le mardi 15 juin 2010.

24. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h 25.



Maurice Blais
Président



Jean-François Foisy
Secrétaire